

STAGES SNEP-FSU A VENIR :

Bonjour à toutes et tous,

Comme vous avez pu le voir dans notre bulletin de rentrée, nous vous proposons des formations syndicales qui nous amènent à nous rassembler (en présentiel sur temps de travail) pour réfléchir sur le sens du métier, quels objectifs poursuivre, quels supports d'enseignement utiliser, quels contenus construire, quels moyens requis etc. mais aussi quel est notre statut, quels sont les risques inhérents à notre profession et comment les anticiper, les éviter et y remédier le cas échéant ?

Dans le cadre des nouveaux programmes et ce contexte anxiogène (Conflits internationaux, baisse du pouvoir d'achat, grève des lycéen-nes, injonctions professionnelles se poursuivant (IPACK-EPS), l'extrême droite aux portes du pouvoir, etc.) la nécessité de nous retrouver et de pouvoir échanger devient vitale. Nous vous proposons donc de nous retrouver à trois moments rapidement :

1. Le 16 novembre 2026 à Falk (57) : dans le cadre des EPSiliades.



Adrien LIETSCH pour les Arts du cirque et Pascale VERGE-SEPANIK pour le HIP-HOP, nous présenteront une façon efficace et d'aborder ces activités en étayant des contenus simples à mettre en œuvre, exigeants pour les élèves et très proches des activités culturelles de référence. [Inscription ICI !](#)



2. Le 17 novembre 2026 à Dommartemont (54) : dans le cadre des EPSiliades.



Bruno HILTON nous présentera une approche culturelle du YOGA en tant qu'objet d'enseignement et non seulement comme moyen de répondre à des objectifs de sanitaire de bien-être et de santé publique. [Inscription ICI !](#)



3. Les 3 et 4 décembre 2026 à l'INSPE de Maxeville (54) ;



Jean FAYMENDI et Pierre DELOLME, du service juridique du SNEP-FSU national, viendront nous présenter « Les enseignants d'EPS face aux risques du métier, la sécurité des élèves et la responsabilité des professeurs ». [Inscription ICI !](#)



Comme vous le savez, pour participer à ces formations vous devez vous inscrire par voie hiérarchique un mois avant la date du stage. Il vous reste donc quelques jours pour vous inscrire pour les 16 et 17 novembre, un peu plus pour les 3 et 4 décembre, une inscription par stage !

Attention nouvelles modalités pour vous inscrire par rapport aux autres années ! Inscrivez-vous en cliquant sur le lien de la formation correspondante « Inscription ICI », remplissez le formulaire (en 5 questions, très rapide) vous recevrez en retour le modèle de demande d'autorisation d'absence à compléter et à transmettre rapidement à votre chef-fe d'établissement. Pour toute question vous pouvez joindre Philippe COLLOT au 06/77/84/91/96.

Nous vous rappelons que les agents (adhérents à un syndicat ou non) ont **droit à 12 jours de congés pour formation syndicale par an**. C'est le recteur qui a la responsabilité de refuser une formation syndicale (et non au chef d'établissement). C'est pourquoi, en cas de refus, il faut contacter le secrétariat académique du SNEP-FSU (s3-nancy@snepfsu.net) pour intervenir auprès du rectorat.

NB : si le délai d'un mois est passé, pas d'auto-censure, faites tout de même la demande qui peut quand même être accordée...